

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 57 (1977)
Heft: 1

Artikel: Nature, structure et importance internationale de l'assurance helvétique
Autor: Leimbacher, Werner
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886880>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

WERNER LEIMBACHER

Les prestations de services dans le commerce Nature, structure et importance internationale de l'assurance helvétique

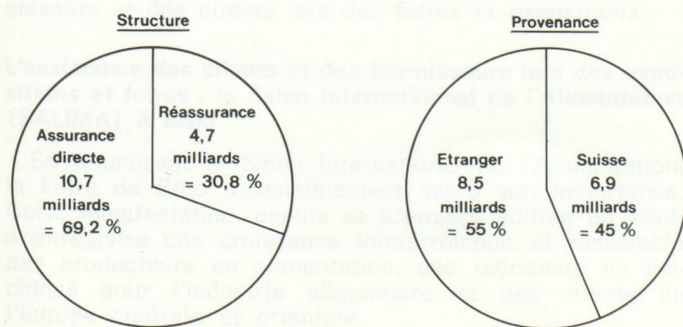
Ce qui distingue la Suisse des autres pays importants au point de vue de l'assurance, c'est la part extrêmement élevée des affaires conclues avec l'étranger dans toutes les branches. A l'exception de la Grande-Bretagne, pays de l'assurance et de la réassurance par excellence, aucun autre pays ne possède une part de portefeuille étranger comparativement aussi élevée. La Suisse est, par tête d'habitant, le plus grand exportateur d'assurance du monde.

Près du tiers des quelque 100 compagnies d'assurance et de réassurance helvétiques exerce ses activités dans le monde entier. Plus de la moitié des recettes de primes de toutes les sociétés suisses provient de l'étranger.

Divers facteurs sont responsables de la forte position occupée par l'assurance helvétique sur les principaux marchés étrangers : la neutralité, la stabilité politique, économique et monétaire, une législation judicieuse en matière d'assurance, mais aussi le savoir-faire des assureurs, leur goût du risque, leur persévérance et leur faculté d'adaptation.

D'après le dernier rapport de gestion du Bureau fédéral des assurances, les primes encaissées par toutes les compagnies suisses s'élevaient, en 1974, à fr. s. 15,4 milliards. Le graphique suivant donne des indications sur la structure et la provenance des recettes de primes.

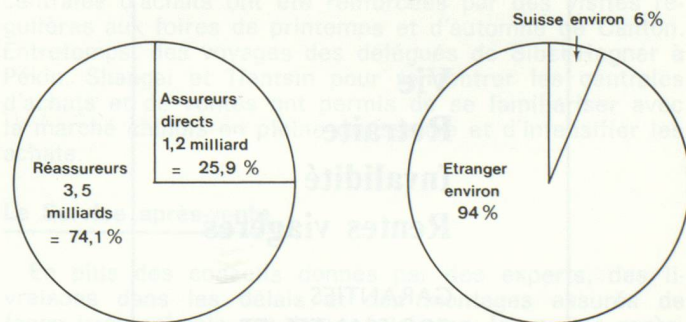
Graphique 1. — Encaissements de primes en 1974
fr. s. 15,4 milliards



Ainsi, au cours de la même année, les premiers ont réalisé 53 % et les deuxièmes 57 % des recettes de primes de leurs affaires souscrites à l'étranger dans cette zone. L'étroite interpénétration existant entre la Suisse et les pays de la Communauté européenne est le résultat de longues années de relations économiques. En 1975, les compagnies d'assurance helvétiques exerçaient leur activité dans 30 pays, avec plus de 150 représentations, dont la majeure partie, soit 91, se trouvait dans la zone communautaire.

L'activité à l'étranger des sociétés suisses est aussi importante pour l'économie de notre pays, dans la mesure où elle apporte une contribution positive à la balance des revenus. Selon les publications de la Commission de recherches économiques, la balance des revenus suisse a été augmentée à raison de F 365 millions nets par les compagnies d'assurance et de réassurance privées helvétiques en 1975. Les recettes de primes des sociétés suisses pratiquant la réassurance se sont élevées, en 1974, à fr. s. 4,7 milliards environ. Ainsi que le montre clairement le graphique suivant, la part des primes acquises à l'étranger est, avec plus de 90 %, encore beaucoup plus élevée que dans l'assurance directe.

Graphique 2. — Affaires de réassurance en 1974
fr. s. 4,7 milliards



Les marchés d'assurance de la Communauté européenne sont d'une importance prépondérante pour l'activité à l'étranger des compagnies d'assurance helvétiques.

**Pour une Retraite
heureuse...**

**Une Assurance Vie
sérieuse.**



LA SUISSE

*Siège Spécial
et Direction
pour la France :*

3, rue Origet
B.P. n° 44
37015 TOURS CEDEX
Téléphone : 61.12.12
Télégramme : SUISSE VIE
Télex : 75039 F

Délégations :

Aix-en-Provence :

“Le Bel Ormeau”
Avenue de la Cible
13100 AIX-EN-PROVENCE
Téléphone : (91) 27.37.30
Télex : 410820 F

Bordeaux :

3, cours G. Clemenceau
33000 BORDEAUX
Téléphone : (56) 52.67.48

Inspection Générale
Rhône-Alpes :

100 bis, rue Montgolfier
69006 LYON
Téléphone : (78) 52.34.03 +

**Vie
Retraite
Invalidité
Rentes viagères**

**GARANTIES
CROISSANTES ET
VALORISABLES**

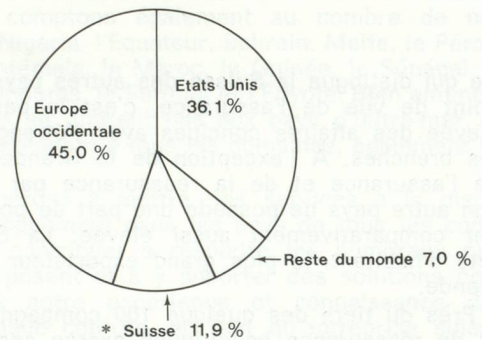
Cette constatation vaut tout particulièrement pour les sociétés pratiquant l'assurance Vie qui, en 1974, ont encaissé plus de 90 % de l'ensemble de leurs primes étrangères dans cette zone. Cependant, l'activité commerciale exercée dans la Communauté des Neuf est également importante pour les assureurs Accidents et Dommages ainsi que pour les réassureurs professionnels.

Avec Londres, Munich, Paris et New York, Zurich fait indubitablement partie aujourd'hui des principaux marchés de réassurance du monde. En 1975, on comptait, dans le monde entier, près de 240 réassureurs professionnels ; en Suisse, ils sont actuellement au nombre de 10, dont l'activité commerciale s'étend sur l'ensemble du globe.

Le graphique suivant renseigne sur l'importance internationale des réassureurs professionnels helvétiques ; il faut cependant retenir que les données chiffrées, basées en partie sur des estimations, ne se réfèrent qu'à l'évolution des affaires dans la réassurance des branches autres que la Vie, puisque les données sur la réassurance Vie, moins importantes au point de vue des primes, ne sont pas disponibles.

Graphique 3. — Volume mondial de primes de tous les réassureurs professionnels pratiquant les affaires autres que la Vie en 1974

\$ 7,5 milliards



* Si l'on tenait compte des affaires réalisées par les sociétés affiliées de réassurance suisses à l'étranger, la part du marché de la Suisse serait environ d'un tiers plus élevée.

Au cours de la décennie 1964-1974, le volume mondial de primes pour compte propre de tous les réassureurs professionnels pratiquant les affaires autres que la Vie a passé de \$ 2,228 milliards à \$ 7,528 milliards. Il a donc plus que triplé.

En tenant compte des recettes de primes des sociétés affiliées des réassureurs professionnels suisses à l'étranger, près de un sixième du volume mondial de primes dans la réassurance non-Vie revenait aux sociétés de réassurance professionnelles helvétiques.

L'assurance directe et la réassurance fournissent ensemble une contribution précieuse à la vie économique de la Suisse et à l'économie mondiale.